

## AMÉNAGEMENT

# Le Grand Dijon s'outille pour lancer plus vite ses chantiers

DE NOTRE CORRESPONDANTE  
À DUON.

Le conseil de communauté de l'agglomération du Grand Dijon vient d'adopter la création d'une société publique locale d'aménagement (SPLA). Les deux tiers du capital de 450.000 à 500.000 euros seront détenus par le Grand Dijon. Les 22 communes de l'agglomération sont invitées à le rejoindre pour des parts comprises entre 1 % et 10 % du capital. Les conseils municipaux délibéreront en juin en vue de rendre la société opérationnelle dès juillet.

Instituées par la loi du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement, ces sociétés anonymes ont pour actionnaires exclusifs des communes et des groupements de communes, des conseils généraux ou régionaux. Elles ont pour mission de réaliser des opérations d'habitat et d'activités pour le compte et sur le territoire des collectivités actionnaires. Surtout, elles sont exonérées des procédures de mise en concurrence. Il s'agit, en quelque sorte, de « régies externalisées », indique Thierry Lajoie, son futur directeur.

Pour François Rebsamen, président (PS) du Grand Dijon, « l'absence d'une mise en concurrence permet d'aller plus vite, surtout dans le contexte économique actuel ». La ville de Dijon, futur actionnaire, envisage déjà de confier à la SPLA, la restructuration du centre commercial de la Fontaine d'Ouche. « La réactivité qu'elle permet est précieuse », renchérit Jean Esmonin, maire (PS) de Chenôve, qui souhaite reconfigurer tout un quartier. Mais Rémi Delatte, député-maire (UMP) de Saint-Apollinaire, alerte sur « la tentation de ne plus faire appel à la concurrence et de mettre des sociétés privées en difficulté ».

## Repositionnement de la Semaad

La création de ce nouvel outil d'aménagement entraîne un repositionnement de la société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (Semaad), qui entre dans le champ de la concurrence au même titre que les aménageurs privés. Présentées comme « complémentaires plus que concurrentes », les deux sociétés auront une direction et une équipe administrative unique.

CHRISTIANE PERRUCHOT